

# SALARIÉS AGRICOLES

OUVRIER AGRICOLE ET PROGRÈS - N° 101 - MARS 2016 - ASSOCIATION DES SALARIÉS AGRICOLES DE L'AVEYRON

Dernière minute :

**Les ASAVPA changent de nom !**

Elles deviennent les :

**Associations  
des salariés agricoles**

Voir p. 2 et 3



**ECHOS  
DES 50 ANS**

S'APPROPRIER  
NOTRE HISTOIRE p 6

**CONDUITE  
EN PENTE**

UNE JOURNÉE  
POUR SE FORMER .....p 4

# Les ASAVPA changent de nom !



C'est une étape historique ! Les ASAVPA de France ont décidé à l'unanimité de s'appeler les « Associations des salariés agricoles ». La décision a été validée lors du Congrès d'Albert dans la Somme qui s'est déroulé du 3 au 5 mars derniers. C'est le fruit de deux ans de travail et de réflexion afin de donner à notre mouvement de la lisibilité et de la jeunesse.

Désormais, on parlera des « associations des salariés agricoles de l'Aveyron, de Midi-Pyrénées ou de France ». Un nouveau logo a été choisi qui, après passage dans les mains d'un graphiste sera divulgué à la fin du mois de mars. Une nouvelle charte a été également votée qui réaffirme et clarifie nos valeurs, notre utilité sociale au sein des organismes de développement agricole et notre projet commun. Cette transformation se situe dans la continuité de ce grand mouvement asavpa qui a beaucoup contribué, par sa présence forte au milieu des salariés agricoles sur le terrain, à leur visibilité et à leur reconnaissance collective... Les salariés ne veulent pas être les oubliés du Développement agricole !

**A Albert, des salariés de toute la France ont approuvé le changement de nom et de logo des ASAVPA ainsi que les nouvelles orientations du mouvement au service des salariés agricoles**

**Ce changement est un changement de fond qui a été concrétisé par une Charte. Une motion nationale votée à l'unanimité a aussi rappelé la nécessité de moyens à tous les échelons pour l'animation de nos associations**



### Missions des associations de salariés agricoles

- Donner une meilleure visibilité collective aux salariés agricoles
- Être à l'écoute de leurs besoins ou leurs difficultés afin de les identifier
- Susciter des échanges pour organiser des actions innovantes qui y répondent en vue du mieux-être des salariés agricoles
- Permettre un meilleur accès à tous à l'information et à la formation
- Inciter les salariés à s'ouvrir et évoluer sur le plan professionnel et humain
- Susciter les rencontres et la prise de parole et de responsabilité
- Entretenir des liens, faire des propositions et construire des partenariats avec les organismes Professionnels Agricoles et les structures concernées par le salariat agricole.



**Une sortie dans les alentours a permis de parcourir les restes des tranchées de la guerre de 1914-1918 dont on commémore en ce moment le centenaire :**



**Le Courrier Picard s'en est fait l'écho :**



**Venue du Lot, du Tarn et de l'Aveyron, la délégation de Midi-Pyrénées :**



**Le Tarnais Michel Marcoul (premier plan, 3ème à gauche) a été réélu président de l'association des salariés agricoles de France**



**Les congressistes devant un des nombreux monuments en mémoire des victimes de la guerre de 1914-1918**



## *L'ASAVPA devient l'association des salariés agricoles !*

Dans les années 60, ces associations étaient nées, ouvrant la porte à des transformations majeures pour nos métiers. Nous venons d'ailleurs de fêter les 50 ans de notre ASAVPA en Aveyron. Vous en trouverez quelques échos dans ce bulletin.

Mais désormais, vous n'aurez plus à vous casser la tête pour prononcer le mot d'ASAVPA et en chercher la signification ! Du 3 au 5 mars 2016, des salariés agricoles de toute la France se sont en effet retrouvés en congrès à Albert, dans la Somme, pour choisir un nouveau nom et un nouveau logo pour notre mouvement. L'objectif est d'être plus lisibles, plus visibles, mieux reconnus, bref de donner un «coup de jeune» à notre association et de transmettre la flamme aux nouveaux salariés. C'est ainsi que nous avons décidé de nommer les ASAVPA en France et à compter de ce mois : **Associations des salariés agricoles\***.

Ce changement est un élan pour appréhender l'avenir avec plus de sérénité et rendre plus visible notre profession ! Il sera entériné en Aveyron, le 26 avril, lors d'une assemblée Générale extraordinaire à laquelle vous êtes tous conviés !

Ce changement n'est pas que de forme. Il vient après plusieurs années de réflexion auquel notre département a collaboré avec nos collègues de Midi-Pyrénées et de toute la France. Il vise à exprimer une nouvelle identité collective, pertinente, pour les décennies à venir. Il a pour ambition de faire mieux reconnaître, aux yeux de tous, la place et l'importance des salariés de la production dans l'agriculture de demain.

Mais alors que ce changement fort se met en place, notre association connaît de très graves soucis financiers. Je rappelle que notre association qui produit le bulletin et vous informe ou vous permet de vous rencontrer n'est pas un quelconque «service» auquel chacun aurait droit : nous n'existons que par notre volonté collective !

Pour ne pas qu'un jour, chacun se retrouve seul avec ses questions, j'en appelle donc particulièrement à vous tous, salariés, afin qu'un maximum d'entre vous (ré)-adhèrent en 2016 à notre association, pour nous rendre forts auprès des structures et collectivités qui nous financent. Nous avons besoin aussi pour continuer, que quelques salariés agricoles nous rejoignent au Conseil d'Administration. Aucune compétence n'est requise, seulement la volonté de faire vivre cette association. Je ne doute pas que certains d'entre vous vont se manifester !

Sébastien ISSALIS, président de  
l'Association des salariés agricoles de l'Aveyron

\* durant une période de transition, les deux appellations auront cours de manière à ne perturber personne et prendre le temps d'officialiser cette modification.

Ne manquez pas :

**Assemblée Générale  
de l'ASAVPA  
Samedi 16 avril 2016**

Rodez  
Maison de l'Agriculture  
10h-13h

AG **extraordinaire** pour modifier les nom dans les statuts ;  
Présentation du **nouveau logo** ;  
Débat sur l'**avenir** de notre association

Ouvrier Agricole et Progrès  
BULLETIN DES SALARIÉS AGRICOLES  
de l'Aveyron

Imprimeur : HERAIL IMPRIMEUR

Directeur de Publication :

Sébastien ISSALIS

Prix du numéro : 1,60 €

ISSN 02908689

Dépôt légal à parution

**ASAVPA**

Association des Salariés de l'Agriculture  
pour la Vulgarisation du Progrès Agricole

Carrefour de l'Agriculture

12026 RODEZ Cédex 9

05 65 73 77 36

asavpa-aveyron@orange.fr

www.pardessuslahaie.net/asavpa-aveyron

# Conduire les engins agricoles dans les pentes



Peut-on apprendre la conduite des engins agricoles dans les pentes ou en terrain difficile, autrement que sur le tas et au prix de quelques graves prises de risque ? La CPHSCT (Commission Paritaire pour l'Hygiène, la Sécurité et les Conditions de Travail) a fait le pari que oui.

C'est ainsi qu'a été mis en place le 10 février 2016 et pour la première fois en France, un module spécifique d'une journée, avec l'aide de la MSA et du centre de Machinisme de Bernussou, à Villefranche de Rouergue. Une journée appréciée et destinée à être reconduite...

## DES SITUATIONS VECUES À ANALYSER

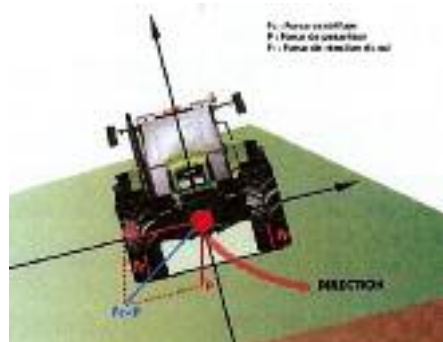
Deux salariés de CUMA avaient accepté de témoigner par vidéo sur des situations concrètes sur lesquelles, ils s'étaient un jour fait surprendre avec un tracteur et un outil atelé dans une pente.

Ces situations ont servi de fil conducteur tout au long de la journée pour tenter d'approfondir les divers leviers sur lesquels on pourrait agir pour mieux appréhender de telles situations.

## DES REPERES THEORIQUES

4

C'est ainsi que la matinée en salle a permis de passer en revue les éléments physiques qui interviennent dans la stabilité d'un tracteur ou d'un automoteur : où est situé le centre de gravité de mon véhicule ? Comment évolue-t-il dans le cas du levage d'une charge ? Comment la base de stabilité du tracteur évolue-t-elle dans les pentes ? Comment la pente ou la présence d'un outil porté modifient-ils les reports de charge sur chacun de mes pneus ? Quel rôle peut jouer la force centrifuge et la vitesse du vé-



hicule ? Ces deux facteurs peuvent suffire à eux seuls à expliquer des renversements sur des terrains quasi-plats...

## UNE ATTENTION AUX PNEUS

Les pneus sont le seul point de liaison entre le véhicule et le sol. La forme et l'état des crampons joue un rôle primordial de même que la pression de gonflement de ceux-ci.



Celle-ci doit répondre à des instructions précises fournies par le constructeur et qui sont bien spécifiques pour chaque type de pneu.

La largeur et la hauteur du pneu jouent également un rôle sur la stabilité, ceux-ci pouvant être même jumelés avec un autre dans les pentes les plus importantes.

## REPORTS DE CHARGE : DES EXPÉRIMENTATIONS EN ATELIER

Répartir les masses entre l'avant et l'arrière du tracteur est d'une grande importance. La méthode « pifométrique » est à exclure. Trop de poids à l'arrière et les roues avant décollent. En situation de pente latérale, tout le

poids vient se mettre sur les deux pneus situés vers le bas...

Plusieurs expérimentations ont permis de mesurer la pression par essieu ou par pneu dans plusieurs types de situation : avec un outil porté derrière un tracteur ou à l'avant d'un télescopique, en plat ou en situation de pente. Cela a permis notamment de réaliser plus clairement la fonction des poids que l'on met à l'avant.

## UNE JOURNÉE À RENOUVELER

Il n'y a pas d'outil miracle qui prévoierait les probabilités d'accidents mais toutes sortes de petits points à observer qui conditionnent la sécurité. La formation a permis de mieux les connaître. L'expérimentation a permis de réaliser concrètement l'enjeu des reports de charges.

Un telle journée vous intéresse ? Parlez-en à votre employeur et faites-vous connaître auprès de l'Association des Salariés Agricoles.



## Formations continues accessibles aux salariés agricoles

Programme ADPSA 2016 - Ces formations peuvent intéresser les salariés agricoles. Un financement est possible dans le cadre du FAFSEA. Cette liste n'est pas exhaustive. D'autres modules existent pour des salariés en situation de forte responsabilité ou en projet d'installation. Lorsque la date est passée, il est probable qu'un stage équivalent ait lieu au même moment de l'année suivante.

Contact : ASAVPA - 05 65 73 77 36 - [asavpa-aveyron@orange.fr](mailto:asavpa-aveyron@orange.fr)

	Thèmes / Descriptif	Durée totale	Journées en centres	Dont à distance
<b>Bovins</b>	Traite et qualité du lait (à distance et à Bernussou)	3 j	2 j	1 j
	Maîtrise de la reproduction	4 j	20-21/01/2016	2 j
	Alimentation : approche des rations et bilan fourrager	4 j	5/02/2016	3 j
	Schéma et bilan de sélection	1 j	12/02/2016	
	Santé	3 j	18/02/2016	2 j
	Bâtiments (à la FODSA)	1 j	17/02/2016	
	Manipulation et contention (à Bernussou)	5 j	7/11/03 ou 18-20/04	
	Observer ses animaux pour corriger sa ration	2 j	2 j	
	Maîtrise de la reproduction	3 j		
	Alimentation : approche des rations et bilan fourrager	4 j	5/02/2016	3 j
	Schéma et bilan de sélection	1 j	21/01/2016	
	Santé	3 j	17/02/2016	2 j
<b>Bovins viande</b>	Bâtiments (à la FODSA)	1 j	15/02/2016	
	Manipulation et contention (à Bernussou)	5 j	7/11/03 ou 18-20/04	
	Santé (2) : Comment vont mes vaches ?	5 j	5 j à Bernussou	
	Manipulation, contention et écornage des bovins	1 j	1 j	
	L'éleveur infirmier de ses bovins allaitants	1,5 j	1,5 j	
	Apprécier la morphologie des veaux en sevrage	1 j	1 j	
	Maîtriser l'engraissement en bovins viande	1,5 j	1,5 j	
	Observer ses animaux pour corriger sa ration	2 j	2 j	
	Perfectionnement à l'homéopathie	2 j	2 j	
	Traite, qualité du lait, machine à traire	4 j	1 j	3 j
	Maîtrise de la reproduction	3 j		3 j
	Alimentation : approche des rations et bilan fourrager	5 j	5/02/2016	4 j
Schéma et bilan de sélection	1 j	21/01/2016		
Santé	4 j	18-19/02/16	2 j	
Bâtiments (à la FODSA)	1 j	16/02/2016		
Maîtriser les diarrhées sur les agneaux en élevage OL	1 j	1 j		
Manipulation et contention (ADPSA et Grèzes)	2 j	7-8/03/2016		
Alimentation : approche des rations et bilan fourrager	5 j	5/02/2016		
Schéma et bilan de sélection	1 j	21/01/2016		
Santé	4 j	18-19/02/16	2 j	
Bâtiment (à la FODSA)	1 j	16/02/2016		
Maîtriser la reproduction en ovins viande bio	2 j	2 j		
Manipulation et contention	2 j	7-8/03/2016		
<b>Caprins</b>	Traite et qualité du lait	2 j		2 j
	Maîtrise de la reproduction	4 j	21/01/2016	3 j
	Alimentation : approche des rations et bilan fourrager	5 j	5/02/2016	4 j
	Schéma et bilan de sélection	1 j	21/01/2016	
	Santé	4 j	18-19/02/16	2 j
	Bâtiment (à la FODSA)	1 j	16/02/2016	
	Manipulation et contention	3 j	10-12/02/2016	

## A quoi a servi l'ASAVPA ?

A l'occasion des 50 ans de l'ASAVPA, chaque participant a été invité à répondre aux deux questions suivantes :

- « Selon vous à quoi a servi l'ASAVPA ? »,
- « A quoi sert-elle aujourd'hui ? »

Voici quelques réponses :

*A faire progresser et montrer les difficultés des salariés agricoles et surtout de se retrouver pour des bons moments de convivialités dans des sorties et le voyage.*

*Pour moi cela a ouvert beaucoup de choses et a permis de se connaître entre nous. J'espère que cela continuera*

*Faire exister le salarié en tant que profession. Passer d'un état à un métier, une vraie révolution dans le monde agricole !*

*L'ASAVPA a eu un rôle important pour faire évoluer le statut et l'image du salarié et pour l'ouvrir au monde actuel.*

*A bien aidé les salariés à avoir de meilleures conditions de logement et avoir un peu plus de journées de repos et de couverture sociale*

*Permettre aux salariés agricoles de sortir de l'ombre, de s'exprimer, de s'ouvrir sur les autres, de partager et faire avancer des projets.*

*Montrer le métier de salarié agricole et à obtenir des avantages que l'on avait pas à l'époque ; à faire des rencontres et des sorties entre salariés pour parler des relations avec ses employeurs.*

*Améliorer les connaissances techniques du salarié agricole, à une meilleure connaissance de la législation et des droits des salariés.*

*Faire des formations pour que les salariés soient toujours plus performants et pour un travail en meilleure sécurité.*

*Relever des hommes. En faire des hommes responsables*

*Faire prendre conscience aux salariés et aux employeurs de leur complémentarité. Chacun à su trouver sa place*

*Faire évoluer les conditions des salariés agricoles. Leur permettre de mieux vivre leur vie de famille et de passer les congés avec leurs enfants*



Tribuné : Bernard Gauvain, Michel Bernadou, Maurice Boudoncle, André Lacan



André Dides



Guy Hostaniol

# A quoi sert-elle AUJOURD'HUI ?

*Continuer à améliorer les différentes connaissances techniques et humaines des salariés*

*Regrouper les salariés agricoles et répondre à leurs besoins (information, prévention, faire entendre la voix de ses salariés...).*

*Les missions n'ont pas changé mais les salariés sont devenus plus individualiste, plus consommateur, pas assez collectifs. Souvent ils se plaignent mais ne s'engagent pas ou ne font rien pour que cela change...  
Salarié agricole, prends ta vie personnelle et professionnelle en main !!!!!*



*Organiser des formations pour que les salariés soient toujours plus performants et pour un travail en meilleure sécurité.*

*Informers les salariés, les faire se rencontrer.*

*Mettre en valeur le travail des salariés et cela continue, c'est magnifique.*

*L'ASAVPA sert beaucoup à informer les salariés et à la Bourse de l'emploi, à l'organisation de formations diverses et de préventions.*

*La défense des salariés et à moderniser leur vie*



*Aujourd'hui n'a pas les mêmes intérêts pour les salariés agricoles. Pour la bonne raison que les études et les formations dans les écoles d'agriculture changent. Et puis les besoins ne sont pas les mêmes. L'ASAVPA doit s'adapter mais bien sûr elle le fait !*

*Rompre l'isolement.*



Alain Cazals

*Un lien entre les adhérents.*



Sébastien Issalis

**Ecrire ensemble  
notre Histoire !**

Réservez déjà le livre en cours de réalisation pour les 50 ans de l'ASAVPA  
Si chaque salarié commande un livre, notre projet fou sera possible !

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Mail : ..... Tél : .....



Réserve un exemplaire du livre à paraître à l'occasion des 50 ans de l'ASAVPA de l'AVEYRON – parution prévue été 2016-  
Joindre un chèque de 20 € à l'ordre de l'ASAVPA AVEYRON (le chèque sera encaissé en juin 2016)

Adresser ce coupon à ASAVPA Carrefour de l'Agriculture 12026 RODEZ Cédex 9

**Ne rien oublier  
du passé**

# Lucie Dupré : Construire une identité collective



L'intervention de la sociologue Lucie Dupré le 20 novembre éclaire l'histoire de l'ASAVPA et les transformations du métier de salarié agricole, mais aussi le présent. Elle fait écho aussi au débat national qui a lieu depuis deux ans dans le mouvement ASAVPA et à la grande étape de redéfinition de l'identité des associations de salariés agricoles, y compris de leur nom et de leur logo.

## LA MAGIE DES CHIFFRES RONDS

50 ans : les chiffres ronds font toujours un peu choc et nous obligent à faire des bilans, à regarder dans le passé pour mieux considérer l'avenir : il y a un peu des passages symbolique auquel je suis en train d'assister qui est aussi un passage générationnel.

## LES « OUBLIÉS » OU LES « RECONNUS » ?

« Oublié » est un terme tout-à-fait intéressant. C'est le nom du film que l'on a vu et c'est aussi le terme sous lequel on décrit souvent les salariés agricoles. Un historien a dit : « les salariés agricoles sont les oubliés des études rurales françaises ». Les oubliés, les invisibles, les laissés pour compte... On trouve sur le dictionnaire beaucoup de synonymes du terme « oublié ».

8

Pour le contraire, c'est plus compliqué : ce pourrait être : les « reconnus ». Reconnaître, ce n'est pas simplement rendre hommage par des témoignages, c'est aussi construire une identité collective d'une catégorie d'actifs agricoles, une catégorie bien particulière qu'une sociologue résumait d'une formule un peu choc : « les salariés agricoles sont à la fois les plus et les moins » : les plus exposés, les plus vulnérables, les plus sollicités et les moins bien formés, les moins bien protégés, les moins capables ou libres d'avoir des loisirs et une vie normale...

## PROFESSIONNALISATION

Cette dynamique que nous avons évoquée toute la matinée renvoie à un terme clef qui est celui de « professionnalisation ». C'est vraiment le processus qui s'est mis en œuvre depuis les années 60 et même un peu avant, mais les an-

nées 60 sont quand même une période clef en agriculture. Cette « professionnalisation » a constitué aussi en un « rattrapage social » et un « alignement » sur d'autres catégories d'actifs agricoles pour que les salariés soient des travailleurs comme les autres, des actifs comme les autres.

Elle s'est fait très lentement. En 1960, l'INSEE connaissait encore les catégories de « Servante de ferme » et de « Domestique ».

Les choses ont quand même beaucoup changé. Les petites vidéos que l'on voit sur le site de l'ASAVPA, montrent des expériences de vie, des parcours professionnels tout-à-fait encourageants. Un jeune dit : « moi, je suis bien quand je suis avec mes vaches le matin » ; il dit : « mes vaches », donc s'engage dans son travail comme pourrait l'être un employeur.

Il y a des limites qui peuvent être minces entre le salarié et l'employeur jusqu'au salarié qui peut être pratiquement un associé, mais qui ne l'est pas...

## DES SITUATIONS COMPLIQUÉES DEMEURENT

S'il y a des témoignages exemplaires qu'il faut mettre en avant, en revanche, c'est beaucoup plus difficile de faire des témoignages de situations compliquées, parce que c'est des gens qui sont isolés, qui ne sont pas visibles, qu'on ne rend pas visibles voire qu'on cache. Même en sociologie, ce n'est pas facile de rencontrer ces gens-là. Autant quand ça va bien, on les rencontre, souvent avec leur employeur, sur leur temps et leur lieu de travail, autant les autres craignent de livrer leur témoignage et d'être vus. Ce ne sont que certaines catégories de salariés agricoles mais elles existent quand même.

## UNE ÉVOLUTION LENTE

Ces évolutions se sont faites lentement. Elles ne peuvent pas se faire du jour au lendemain parce que l'enjeu est de taille : celui d'être reconnu comme un professionnel de l'agriculture à part entière, c'est-à-dire capable de responsabilités, formé, capable d'autonomie, à qui on peut déléguer de la confiance, qui est capable de mener des tâches, qui est qualifié, qui vit son métier comme un métier choisi et pas parce qu'il n'a pas pu faire autre chose ou que son rang de naissance le lui a imposé.

## DIVERSITÉ ET POINTS COMMUNS

Et en même temps faire son métier comme un métier comme les autres pour bien le vivre : c'est quelque chose qui est mis en avant par l'ASAVPA. Avoir aussi une évolution de carrière, une socialisation et être reconnu socialement. Avec une difficulté que je vois dans cette entreprise qui est aussi une richesse, c'est la diversité de ce monde salarié agricole : il y a une grande diversité de statuts, moindre qu'auparavant, et de métiers exercés au sein de ce monde professionnel. On ne fait pas forcément le même métier et pourtant on a quand même des choses en commun.

## CONSTRUCTION PROFESSIONNELLE

Cette « construction professionnelle » est passée par des dynamiques, lentes, que je présenterais en trois étapes :

**1. Se détacher du groupe des domestiques :** les domestiques étaient nourris-logés et englobés dans le groupe familial : ça assurait une protection mais c'était aussi une forme de contrôle, de disponibilité totale, souvent l'impossibilité de fonder socialement sa propre famille et d'exister socialement en dehors de son travail et de l'exploitation agricole.



Cette sortie du rôle de valet, de servante, de domestique est passée par la conquête d'un certain nombre de droits sociaux, de protections, de régimes de travail, de régime de travail, droits qui sont conquis mais pas pour autant toujours exercés...

**2. Agriculture et industrie** : Il s'agissait de s'arracher à cette condition de domestique mais sous un statut assez particulier, le statut d'ouvrier agricole, puisque c'est ainsi qu'on appelle aussi les salariés agricoles ou qu'on les a longtemps appelés. Ce terme d'ouvrier est emprunté au monde de l'industrie : il met donc en contact deux mondes, agriculture et industrie qui ont eu des relations parfois difficiles, qui sont parfois placés en contraste ou en opposition notamment sur la mesure du temps de travail et de la mesure horaire. Je fais là référence typiquement au contrat des 35 heures, quelque chose qui coïncide en agriculture, qui est difficile à faire passer, à admettre, y compris pour les salariés agricoles, qui s'empressent de dire : moi je suis aux 35 heures mais je ne compte pas mes heures. Alors, comment ça se passe ?

Il y a parfois des arrangements de gré à gré... Ce statut d'ouvrier qui est quand même un peu particulier ; il s'est conquis par alignement avec le monde industriel tout en gardant les spécificités du monde agricole, mais conquis avec un certain retard.

**3. Reconnus par le monde agricole** : mais en même temps, la dynamique professionnelle a consisté à être reconnu par le monde agricole. Par les employeurs, les institutions, les partenaires, par tous les acteurs du monde agricole. Mais aussi par les pairs et les autres collègues qui font qu'on se reconnaît et qu'on peut dire qu'on est salariés agricoles, qu'on est vacher, tractoriste, bucheron, berger... Monde agricole qui lui-même a traversé un certain nombre de crises, de difficultés, de remises en question, qui aspire lui-même à un peu plus de temps libre, même si on n'est pas sur les 35 heures.

## IDENTITÉ PROFESSIONNELLE COLLECTIVE

Les dynamiques ont été complexes parce que finalement elles touchent à des questions d'existences ou d'identités professionnelles et collectives. Ces identités collectives n'arrivent pas comme ça parce qu'on serait salarié agricole et qu'on pourrait se dire : je sais ce que ça veut dire. Elles se vivent, elles se construisent, elles évoluent. Elles se redéfinissent en

fonction des besoins, des urgences, des contraintes. Elles se vivent et elles doivent se vivre mieux, de façon gratifiante, c'est un des objectifs de l'ASAVPA et c'est aussi un des objectifs que se fixent tous les actifs aujourd'hui. Et elles ont surtout choisies. Elles doivent dans l'idéal être choisies et non plus subies ou assignées.

Elles se construisent à trois niveaux : quotidiennement, dans le travail dans les interactions qu'on peut avoir avec son employeur parfois, avec des collègues : c'est plus rare parce que beaucoup de salariés travaillent seuls avec l'employeur (voire pas d'employeur sur des situations de remplacement, du coup, il n'y a même pas d'échanges). Quand ça se passe bien, c'est gratifiant et on n'a peut-être pas besoin de chercher ailleurs, même si on devrait toujours le faire pour apporter des témoignages et faire avancer les collectifs.

Elles se construisent aussi dans des collectifs professionnels : les syndicats, l'ASAVPA, les concours, les groupes plus spécialisés sur des métiers, les échanges où l'on peut montrer son savoir-faire.

Elles se construisent aussi dans la société, en dehors du monde agricole et professionnel : ce sont des identités sociales qu'on construit et qu'on négocie aussi, par exemple à l'occasion des loisirs.

## UN COLLECTIF SINGULIER

L'ASAVPA est une structure qui me semble tout-à-fait intéressante :

c'est un « collectif » qui me semble vraiment « singulier ».

D'une part, elle est le lieu de convergence de salariés agricoles qui sont divers, qui ont des attentes et des histoires diverses, des réalités professionnelles diverses.

D'autre part, c'est un collectif professionnel qui va dans le sens de la professionnalisation, qui informe, qui donne une place importante à la formation.

Ce qui est singulier est que l'ASAVPA est un collectif associatif, avec tout ce que ça représente en matière de bénévolat, d'engagement, de temps libre donné, et qui dit clairement qu'il n'est pas syndical, pour être ouvert à tous, même s'il y a des liens et des échanges.

Ce type de collectif est très utile pour briser l'isolement et pour construire des choses ensemble. Les collectifs associatifs sont un peu ce que chacun y met.

Malgré toutes les différences qu'il peut y avoir de statut, de métier, de motivation pour entrer dans ce métier, ça donne le sentiment d'appartenir à un groupe professionnel d'interconnaissance et c'est quelque chose de fondamental. C'est une conscience collective qui se construit et se met en œuvre.

Il y a des termes très forts qui ont été utilisés ce matin, d'équipe, de fraternité, ce sont des choses importantes quand on travaille : la vie professionnelle a besoin de ça.

## CHOISIR COMMENT L'ON SE NOMME

En tant que sociologues, on est très attentif à comment les gens se nomment entre eux, eux-mêmes, comment ils nomment leur patron... Ces termes sont importants et il n'est pas anodin que pour les 50 ans qui est un passage générationnel, qui est un cap à passer, il y ait aussi une discussion qui s'opère sur les noms, les mots et les logos : sont-ils équivalents, les termes d'ouvriers, de salariés, de métiers ? Chacun se reconnaît-il derrière ? Est-ce que les termes de Progrès et de Vulgarisation sont encore à mettre en avant ? Est-ce qu'il y en a d'autres ? Lesquels et pourquoi ?

Ce sont toujours des étapes de réflexion et de construction collective qui visent à dire qui on est.



### nord-est MALEVILLE

Exploitation agricole ovins-lait recherche salarié pour soin animaux, entretien et conduite matériel - CDI 4/5 temps - A pourvoir en septembre 2016 **Ref. 216 011**

### sud de BELMONT/RANCE

Exploitation agricole ovins lait recherche salarié pour soin animaux et conduite matériel - CDD 4 mois - 35 h - congé maternité/paternité - A pourvoir début 24 avril 2016 **Ref. 216 010**

### NASBINALS - MARVEJOLS

Groupement d'Empl. bovins lait et viande recherche salarié POLYVALENT pour soin ani-

maux, entretien et travaux du sol - CDI temps plein - A pourvoir de suite **Ref. 216 009**

### BELMONT/RANCE

Exploitation agricole ovins lait recherche deux salarié(e)s pour soin animaux et conduite matériel - CDD 12 mois poss CDI - 35 h annualisées- Peut convenir pour un couple - A pourvoir début mars 2016 **Ref. 216 007-008**

### Secteur Cassagnes Bégonhès

Exploitation agricole bovins viande recherche salarié pour soin bovins et conduite matériel - CDD 9 mois - plein temps - poss CDI - A pourvoir rapidement **Réf. 216 005**

### Secteur Laissac

Elevage ovin recherche salarié autonome pour soin brebis et traite - connaissance matériel souhaitée (mélangeuse, pailleuse...) CDI 35 h - horaires coupés (matin + soir) - A pourvoir de suite **Réf. 216 002**

### Lozère (45 mn de Séverac le Château)

Elevage ovin lait 500 brebis recherche salarié pour soin brebis et aide agnelage - CCD 3 mois 35 h - poss prolongation - poss logement - A pourvoir de suite **Réf. 216 001**

Inscription gratuite à la Bourse de l'Emploi en Agriculture au **05.65.73.77.36**

Annonces en ligne sur le site : [www.pardessuslahaie.net/asavpa-aveyron](http://www.pardessuslahaie.net/asavpa-aveyron) (rubrique offre d'emploi)

## En bref... En bref... En bref...

### COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Le nouveau régime de couverture santé des salariés non cadres de la production agricole a été mis en oeuvre depuis le 1 janvier 2016. Pour ce dernier, un accord national a été signé par les partenaires sociaux, confiant la mise en place de ce régime à AGRICA, le Crédit Agricole et Groupama assurant la commercialisation et la diffusion de cette offre auprès des employeurs, pendant que la gestion des contrats est assurée par la MSA, chaque employeur étant néanmoins libre de s'adresser à l'assureur de son choix.

A ce jour, il semble que ce nouveau régime tarde à se mettre en place. En effet, au 1er janvier, ni la MSA ni Groupama n'étaient en mesure de répondre sur les cotisations à appliquer, tandis que l'ANIPS continuait à assurer son rôle de complémentaire santé.

L'adhésion à la complémentaire santé est applicable dès le 1er jour de l'embauche dans l'entreprise. Cependant, un décret paru le 31 décembre 2015 prévoit qu'en sont exclus les salariés en CDD d'une durée inférieure ou égale à 3 mois et les salariés à temps partiel dont la durée de travail hebdomadaire est inférieure ou égale à 15 h.

### NOUVEAU SMIC, NOUVELLE GRILLE DE SALAIRE

Le SMIC a été porté à 9,67 € au 1er janvier. Un nouvel accord a été signé, par les partenaires sociaux agricoles. Cet accord est valable à compter du 24 janvier 2016 pour les employeurs adhérents aux organisations signataires (FDSEA, EDT, CUMA) et du 1er jour du mois qui suivra l'arrêt d'extension pour les autres. Barème complet consultable sur le site Internet de l'association des salariés agricoles, l'extension y sera également confirmée :

Coefficient	Salaires horaires
100	9.67 €
110	9.92 €
120	10.05 €
130	10.21 €
140	10.43 €
150	10.67 €
160	10.90 €
180	11.22 €

### PUMA

Depuis le 1er janvier 2016, la Protection Universelle MALadie (PUMA) garantit à tous les assurés une prise en charge des frais de santé sans rupture de droits en

cas de changement de situation (professionnelle, familiale ou de résidence).

La PUMA permet à chaque adhérent de bénéficier d'une couverture santé, tout au long de sa vie, en simplifiant les démarches administratives.

### SUIS-JE ÉLIGIBLE À LA PRIME D'ACTIVITÉ ?

La Prime d'activité remplace la prime pour l'emploi et le RSA. Elle permet, sous certaines conditions, de bénéficier d'une aide pour compléter vos revenus. La demande est disponible uniquement en ligne, sur le site de la MSA et doit être renouvelé chaque trimestre. Un simulateur est également disponible pour estimer votre droit à la Prime d'activité.

### NEWSLETTER RÉGIONALE

La newsletter mensuelle des ASAVPA fête son 1<sup>er</sup> anniversaire. Elle va désormais s'ouvrir à tous les salariés agricoles qui le souhaitent de la nouvelle Région (100 000 salariés concernés !). Pensez à vous inscrire sur le site de l'ASAVPA 12 ou de la F.R.ASAVPA Midi-Pyrénées si vous souhaitez rester informés ! En effet, le financement des bulletins est d'année en année de plus en plus difficile...

## Formations continues accessibles aux salariés agricoles (suite de la page 5)

	Thèmes / Descriptif	Durée totale	Journées en centres	Dont à distance
<b>Transformation</b>	UCT fromages - Qualité du lait - Bases de la transformation	8 j	5 j + 3 j en expl <sup>ns</sup>	
	UCT transformation des produits carnés (atelier technologique la Roque)	8 j	8 j	
<b>Santé animaux</b>	Comment vont mes vaches ? (coup d'oeil de l'éleveur, parage et conten-	5 j	5 j	
	L'éleveur infirmier des bovins allaitants (gestes clés, principaux médicaments)	1,5 j	1,5 j	
	L'éleveur infirmier des ovins	1 j	1 j	
	Soigner ses animaux avec la phyto-aromathérapie	3 j	3 j	
	Guide Pratique des Bonnes Pratiques d'Hygiène	2 j	2 j	
<b>Chiens de troupe</b>	Initiation	4 j	0.5 j + 3.5 j sur expln	
	Perfectionnement	3 j	sur expln	
<b>Maraîchage</b>	7 modules différents : ADPSA, Brens et à distance...	17 j	10 j	7 j
<b>Matériel agricole</b>	Initiation conduite tracteur (Bernussou)	3 à 5 j	3 à 5 j	
	UCT : gestion des équipements (Bernussou)	9 j	9 j	
	Réaliser soi-même les vérifications périodiques sur engins de levage	2 j	2 j	
<b>Soudure</b>	Initiation soudure et travail du fer (à Bernussou)	5 j	5 j	
	Perfectionnement soudure et travail du fer (à Bernussou)	5 j	5 j	
<b>Certification</b>	En vue d'autorisation achat et application produits phytos	2 j	2 j	
<b>Informatique</b>	Etre à l'aise avec son ordinateur	1 à 8 j	1 à 8 j	1 à 8 j
	Gestion informatisée du troupeau ovins INVENTAIRE-CBI	1 j	1 j	
	Gestion informatisée du troupeau ovins INVENTAIRE- ou SANITAIRE-CBI	1 j	1 j	

## J'adhère en 2016 à l'Association des Salariés Agricoles

Pour marquer mon soutien à cette association, pour avoir des infos supplémentaires, pour appartenir à un réseau, pour une meilleure reconnaissance de mon métier et une plus grande visibilité des salariés agricoles en général dans le monde agricole.

Je recevrai le "Flash Info".

Je bénéficierai de réductions sur les activités et, sur demande, des offres d'emploi par mail ou sms



Renvoyer le coupon réponse à : ASAVPA de l'AVEYRON - Carrefour de l'Agriculture 12026 RODEZ CEDEX

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Tél portable (de préférence) ..... mail .....

verse sa cotisation de 20 € (chèque à l'ordre de ASAVPA AVEYRON)

souhaite recevoir les offres d'emploi par mail ou sms : préciser : .....

## Je suis intéressé par les activités suivantes



Renvoyer le coupon réponse à : ASAVPA de l'AVEYRON - Carrefour de l'Agriculture 12026 RODEZ CEDEX ou asavpa-aveyron@orange.fr

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Tél portable (de préférence) ..... mail .....

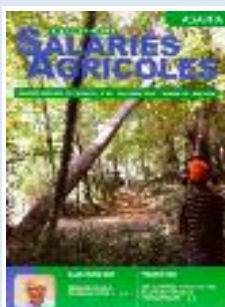
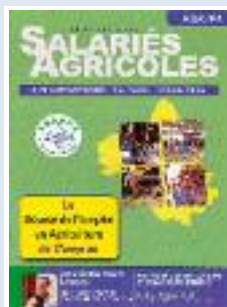
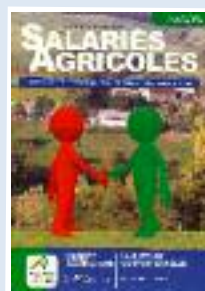
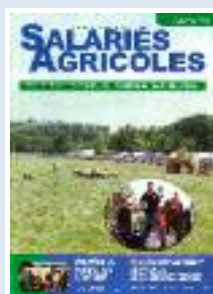
- Suis intéressé à avoir plus d'information sur la ou les formations : (préciser).....
- Suis intéressé par la journée de formation à la tronçonneuse prévue en automne 2016 sur le Lévézou (date et lieu précisés ultérieurement\*)
- Suis intéressé par les journées de prévention des risques professionnels sur la contention des bovins et sur le quad (automne 2016\*)
- Suis intéressé par les prochaines réunions de rencontres entre salariés agricoles : Baraqueville (18 mars) et Bozouls (25 mars)
- Suis intéressé par une réunion d'information sur la retraite (principes généraux, âge et trimestres, modalités des cotisations...)

\* la MSA n'organise pas de journées de prévention en Aveyron pour les salariés au premier semestre 2016

# LE BULLETIN DES SALARIÉS AGRICOLES DE L'AVEYRON



Une information spécifique  
pour les salariés agricoles  
qui n'existe pas ailleurs...



**D'autres outils pour vous informer :**

- Le site internet
- Le flash-info adhérents
- La newsletter mensuelle régionale
- La permanence téléphonique
- les réunions de secteur